

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 10

Artikel: L'école belge à l'Exposition [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXX^e ANNÉE

N^o 10.

OCTOBRE 1901

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCTION

ET DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *L'école belge à l'Exposition (suite).* — *A travers le compte rendu de la Direction de l'Instruction publique de l'année 1900.* — *L'enseignement de la langue maternelle au moyen du livre du III^e degré.* — *Les livres.* — *Bibliographie.* — *Chronique scolaire.* — *Le Technicum de Fribourg.* — *Examens de recrues de 1900.* — *Chronique pédagogique.* — *Correspondances.* — *Musée pédagogique de Fribourg.*

L'ÉCOLE BELGE A L'EXPOSITION

(Suite.)

Ainsi que nous le disions, tout serait à citer dans les compartiments du groupe scolaire de Belgique au Champ-de-Mars formant un ensemble aussi simple qu'harmonieux. Des notions spéciales publiées par l'administration belge sur chaque branche exposée en facilitaient l'étude attentive jusque dans les moindres détails. On sait que les cantons de la Suisse romande ont délégué à Paris des personnalités compétentes avec la mission d'examiner les progrès scolaires et professionnels des peuples civilisés dans les divers ordres scolaires. Il y auront récolté une riche moisson dont le corps enseignant suisse bénéficiera dans une large mesure quand leurs comptes rendus auront paru. Nous y avons glané quelques épis épars ; qu'il

nous soit permis, en attendant la publication des rapports, de lier notre gerbe et de présenter aux lecteurs du *Bulletin* les idées directrices et fondamentales sur lesquelles sont basées les *spécialités* de l'école primaire belge : agriculture, dessin, travaux manuels et économie domestique, ainsi que ses œuvres de *tempérance* et de *solidarité* : enseignement alcoolique et mutualité scolaire.

a) Enseignement agricole

De même que les autres *spécialités* de l'école belge, les notions d'agriculture étaient naguère enseignées occasionnellement ; mais en présence de l'insuccès de ces leçons données au petit bonheur, sans plan ni méthode, dans telle circonstance favorable, à propos d'un fait, d'une expression arrivant au cours d'une classe quelconque, l'administration scolaire supérieure de Belgique prit une mesure radicale : elle décida que ces notions d'agriculture seraient codifiées en une branche distincte dont les leçons se donneraient à heure fixe, en cours régulier et d'après un programme normal. Ce programme est si réussi qu'il faudrait pouvoir le reproduire *in-extenso* ; nous nous bornerons, toutefois, à en indiquer les titulatures.

Degré inférieur : 1. Le jardin de l'école ; 2. Les outils du jardinier ; 3. Les végétaux les plus communs ; 4. Oiseaux et animaux du jardin.

Degré moyen : 1. Leçon élémentaire sur la germination de plantes spécialement dénommées ; 2. Premières notions d'arboriculture ; 3. Culture potagère ; 4. Les animaux : leçon préparatoire sur l'animal ; quelques animaux domestiques ; oiseaux insectivores.

Degré supérieur : 1. Notions très élémentaires de physique expérimentale nécessaires pour l'intelligence des leçons d'agriculture ; 2. Notions d'agriculture : étude du terrain ; travaux de labour, fumure et semis, soin des plantations et récolte ; 3. Notions sur l'arboriculture et l'horticulture ; 4. Notions spéciales sur les animaux domestiques indigènes.

Aux trois degrés : lectures expliquées, leçons de choses, dictées, rédactions et problèmes en rapport avec les leçons du cours régulier.

On conçoit que ce programme si complet ait été, au début, l'objet d'interprétations fantaisistes et fort peu judicieuses. Quelques instituteurs se contentaient de généralités privées de toute portée pratique ; d'autres, passant à l'extrême opposé, étendaient inconsidérément les limites du plan au point de nuire à l'enseignement général sans jamais atteindre ni le but ni le bout de l'enseignement agricole. Une circulaire du ministre vint mettre les choses au point ; sa haute intervention eut pour résultat d'asseoir l'enseignement agricole sur une base raisonnable et de lui assurer le succès qu'a démontré l'Exposition de 1900 et qu'on ne trouve nulle part ailleurs au même degré. Des instructions renfermées dans la circulaire ministérielle nous dégagerons les règles suivantes :

Les leçons agricoles à l'école primaire seront basées sur des principes positifs de sciences naturelles ;

Elles doivent être intuitives et s'appuyer, dans une juste mesure, sur l'expérimentation et le travail pratique ;

Elles doivent être données aux trois degrés de l'école autant que possible en cours concentriques ;

Elles seront réduites aux notions de primordiale nécessité et arriveront en temps opportun, non servilement selon l'ordre du programme, mais suivant les circonstances, les lieux et les saisons ;

Elles se combineront fructueusement avec les autres branches du programme dans des applications réciproques ;

Enfin il est prescrit que les notions les plus importantes soient rappelées dans divers exercices scolaires (lectures, dictées, rédactions et problèmes) ainsi que dans des visites à la ferme et des excursions au milieu des champs.

Etre avant tout élémentaire est la première condition de succès de l'enseignement agricole à l'école primaire, car c'est la tâche de l'école spéciale d'enseigner la théorie agronomique intégrale. Néanmoins — les déclarations des inspecteurs et de nombreux instituteurs primaires en font foi — l'enseignement agricole donné avec intelligence dans les limites du programme, peut conduire à d'heureux résultats en inspirant « aux enfants du cultivateur l'amour des occupations agricoles, en leur inculquant la forte conviction que ce travail n'est vraiment agréable et rémunérateur que lorsqu'il est intelligent, c'est-à-dire basé sur des notions théoriques exactes. En effet, le grand obstacle au progrès de l'agriculture, c'est toujours la routine née de l'ignorance, parfois même du dédain pour la théorie agronomique. C'est cette routine stérile qu'il faut détrôner et remplacer par une pratique raisonnée des opérations culturelles. Si l'instituteur réussit, par son enseignement élémentaire, à mettre ses élèves en garde contre les préventions que l'ignorance entretient vivaces chez certains cultivateurs, il aura contribué grandement au progrès de l'agriculture. »

Ce sont là les idées qui ont cours en Belgique du haut en bas de l'échelle de l'enseignement et la démonstration pratique si réussie faite à Paris était bien propre à en renforcer la valeur. Faire aimer les champs en éclairant le futur agriculteur sur les travaux qui l'attendent, n'est-ce pas le moyen de prévenir la dépopulation des campagnes, d'enrayer l'exode des laboureurs vers les villes qui, en ce pays si industriel, doit être nécessairement plus marqué que chez nous! Comme on le voit, la Belgique n'est pas prête à admettre la conclusion votée, dans un récent congrès pédagogique où la quasi-unanimité des participants contesta l'influence de l'école sur le mouvement qui entraîne les campagnards vers les villes. Nous arriverons tôt ou tard, chez nous, au concept belge en matière d'enseignement primaire agricole ; ce progrès sera l'œuvre du temps qu'il faut hâter de tous nos vœux.

L'exagération et le manque de proportion dans le dévelop-

pement de certains points du programme agricole fut l'écueil auquel se butèrent à l'origine la plupart des instituteurs. Il est maintenant entendu que la IV^{me} partie relative à l'alimentation et à l'hygiène du bétail doit trouver sa place à l'horaire de l'école pendant les mois d'hiver et que c'est à partir de mars qu'on peut commencer utilement le cours d'agriculture et d'horticulture. Voici, à cet égard, les sages directions du ministre :

L'expérience a démontré qu'il est fort avantageux de rattacher l'enseignement des notions générales à la culture spéciale de quelques plantes, en pots ou, ce qui vaut beaucoup mieux, dans le jardin de l'école. Chaque leçon vient ainsi en son temps et prépare toujours celle qui doit la suivre ; les élèves apprennent à la fois *quand*, *comment* et *pourquoi* une opération culturale doit se faire, et il s'établit entre les leçons successives, à la faveur des explications, des observations et des expériences, une liaison qui contribue singulièrement à la conservation des connaissances, tant théoriques que pratiques.

Il convient que les plantes à la culture desquelles on rattache l'étude des notions générales appartiennent aux différents groupes qui se succèdent dans la rotation. On peut ainsi procéder à des expériences comparatives qui démontrent combien la succession rationnelle des espèces végétales dans un même sol influe sur la quantité et sur la qualité des produits. En étudiant de cette manière une espèce au cours d'une année scolaire, on parvient sans peine à enseigner théoriquement et pratiquement en deux ou trois ans, aux élèves du degré moyen et du degré supérieur, la culture raisonnée des principaux types de plantes potagères, et les cahiers dans lesquels ils ont consigné les résumés des leçons deviennent pour eux des guides précieux qu'ils consulteront avec fruit quand ils répéteront, dans le jardin paternel, les petits travaux exécutés dans le jardin de l'école.

Conformément à ces directions, une double série de tableaux, établis d'après le système de la librairie Deyrolles, avaient été affichés sur trois rangs superposés aux parois du premier salon de l'Ecole belge. Ils avaient pour objet l'horticulture dans l'étude du *pois* et celle du *poirier* en arboriculture. Considérés dans le sens vertical, les tableaux exposés mettaient en évidence la concentricité ainsi que le développement progressif des notions enseignées aux trois degrés de l'école. Etudiés dans le sens horizontal, ces mêmes tableaux indiquaient tout d'abord la matière à traiter à teneur même du programme, les moyens spéciaux propres à rendre l'enseignement intuitif et pratique, les développements successifs de la leçon ; enfin les formules didactiques, les applications occasionnelles et le résumé des notions étudiées. Ainsi, dans le groupe démonstratif, se rapportant à l'enseignement de la culture du *pois*, nous signalerons, à titre d'exemple, les six planches intéressant le *cours moyen* et comprenant : I. Points du programme d'horticulture concernant le *pois* et dont les tableaux suivants montrent les détails ; II. Choix des graines et phases de la germination ; III. Racine,

tige et feuille ; IV. Etude de la fleur, ses ennemis et ses protecteurs ; V. Choix des porte-graines et récolte pour semence ; VI. Revision de l'ensemble, synopsis et applications occasionnelles dans certaines lectures, dictées, rédactions ou problèmes. — La série des planches relatives aux degrés soit inférieur soit supérieur suivaient une voie identique en relation étroite avec les leçons destinées au cours moyen.

Ces tableaux évidemment préparés par les écoles normales ont été une révélation : ils ont surpris les visiteurs par l'abondance des notions à inculquer aux élèves sur tel sujet donné, par l'enchaînement rigoureux de ses matières et leur raccordement à d'autres branches. Ils ont rendu tangible le développement progressif d'une même notion fondamentale aux divers degrés d'une école ; ils ont mis en lumière l'appui que se prêtent les leçons combinées et les ressources de l'enseignement occasionnel.

A ce titre, ces tableaux méritaient les honneurs de la photographie pour en fixer le souvenir et en permettre un examen approfondi. On assure que c'est chose faite et que notre Musée pédagogique possédera prochainement en album la reproduction phototypique des principaux procédés intuitifs usités dans les écoles belges pour l'étude des branches à tendance professionnelle.

Avant d'interrompre ici, faute de place, notre modeste relation, empressons-nous d'ajouter que, contrairement à ce qu'on a prétendu et même écrit, les tableaux que nous décrivons — merveille de démonstration pratique des leçons dans diverses branches — ne se trouvent pas dans la pratique ordinaire des écoles belges et ni ne constituent, à l'instar de la collection intuitive d'Emile Deyrolles ou de Dorangeon, une partie essentielle du matériel scolaire. Ce procédé d'agencement n'a été admis qu'à l'occasion de l'Exposition universelle et le contingent intuitif composant les collections n'a été fixé, à côté des directions, sommaires et autres inscriptions en lettres d'or sur fond noir, que pour en rendre l'étude plus aisée. En classe, il y a le Musée scolaire et l'initiative du maître, et l'on peut supposer, après ce qui précède, que l'un autant que l'autre seront toujours à la hauteur des besoins des leçons et des aspirations de l'enseignement belge.

Nous finirons avec le N° 10 par quelques remarques à propos du dessin et de l'*enseignement alcoolique*.

E. G.

